



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender
N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016
MO ou MOD / CA or DCA : ARMP
Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt
N° / No. : 16092369
Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Address, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

**Le CNE
ELECTRONIQUE**
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

01

SANTE PUBLIQUE

02

SOCIAL

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

ECONOMIE

01

INFRASTRUCTURE

05

ADMINISTRATION

16

N° 1167

17 Octobre 2016

17 October 2016

17H08/5:08 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm
Internet : www.arp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	05 /A0NO/MIRAP/ADM/CIPM/SP1/2016DU 12 OCTOBRE 2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /A0NO/MIRAP/ADM/CIPM/SP1/2016DU 12 OCTOBRE 2016 EN VUE DU RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT OU D'UN BUREAU D'ETUDES POUR L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE GESTION BUDGETAIRE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION, DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-11-2016

2	Reference	019/AONO/CAMWATER/DG /CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AAONO/CAMWATER/DG /CIPM/2016 DU 11/10/2016 POUR LES TRAVAUX DE CÂBLAGE LOGIQUE ET ÉLECTRIQUE ONDULÉ DES LOCAUX ABRITANT LE SIEGE SOCIAL ET LES AGENCES RÉGIONALES DE LA CAMWATER FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2016 LIGNE BUDGETAIRE N° 03-015-0066-00221-21310000
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-11-2016

3	Reference	040/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°040/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 DU 11/10/2016 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE 4X4 DESTINÉ AUX MISSIONS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC ET AUX MISSIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE MINEPATDU LITTORAL À DOUALA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE IMPUTATION : 50 94 709 02 110000 2319 337 EXERCICE : 2016 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DELEGATION REGIONALE DU MINEPAT LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	02-11-2016

4	Reference	N°026/ONIT/MPC/DTB/Upper Nyong/2016 OF 14/10/2016 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°026/ONIT/MPC/DTB/UPPER NYONG/2016OF 14/10/2016 IN EMERGENCY PROCEEDINGS FOR THE BUILDING OF BLOCKS OF TWO CLASSROOMS IN SOME GOVERNMENTS PRIMARYSCHOOLS IN THE DOUME COUNCIL, UPPER NYONG DIVISION, EASTREGION. (LOT N°1: GPS KEMPONG; LOTN°2 : GPS MAMPANG)FINANCING: DOUME COUNCIL'S BUDGET 2016
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-11-2016

5	Reference	003/AONR/CCIMA/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONR/CCIMA/CIPM/2016DU 14 OCTOBRE 2016 RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE COMPLETE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'UNITE CENTRALE DU CENTRE D'INCUBATION PILOTE DE LA CCIMA A BWADIBO, ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-11-2016

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [106 /AONO/MINTP/CMPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°106 /AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 10/10/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP) (PROGRAMME ANNUEL 2016)FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2016 ET SUIVANTS, IMPUTATION : N°36 467 03 33 00 115 2276

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 03-11-2016

7

Reference [006/AONO/LABOGENIE/DG/CIPM/2016 DU 13/10/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0006/AONO/LABOGENIE/DG/CIPM/2016 DU 13/10/2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS DIVERS DE LABORATOIRE AU LABORATOIRE NATIONAL DE GENIE CIVIL (LABOGENIE)FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DU LABOGENIEEXERCICE : 2016IMPUTATION : 09 10 0003 20 24411X DANS LE CADRE DU RENOUELEMENT DE SON OUTIL DE PRODUCTION, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU LABOGENIE, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU LABOGENIE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIELS DIVERS DE LABORATOIRE AU LABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL (LABOGENIE) EN UN (01) LOT UNIQUE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-11-2016

8

Reference [N°005/AONO/PLUCIPM/CAK1er/SG/ 2016 du 07/10/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PLUCIPM/CAK1ER/SG/ 2016 DU 07 OCTOBRE 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1" DÉPARTEMENT DE L'OcéAN

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 28-10-2016

9

Reference [N° 001/DC/CAK1/CIPM/2016 du 05/10/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CAK1" /CIPM/2016 DU 05/10/2016 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI D'ADJAP-FONG DANS LA COMMUNE DE KRIBI 1"

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-10-2016

10

Reference [N° 005/DC/ PRJMINMAP/DRS/DDO/CDPM/2016 DU 06/10/20](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/ PRJMINMAP/DRS/DDO/CDPM/2016 DU 06/10/2016 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4 X 4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'OcéAN

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-10-2016

11

Reference [17/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°17/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2016 DU 14/10/2016 POUR LA PRÉQUALIFICATION DE BUREAUX D'ÉTUDES EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU COMPLEXE INDUSTRIAL-PORTUAIRE (CIPK) ET DE LA NOUVELLE VILLE DE KRIBI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-11-2016

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	18/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°18 DU 17 OCTOBRE 2016 POUR LA SECURISATION DU PATRIMOINE FONCIER DE LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-11-2016

13	Reference	46/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°46/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 DU 07 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TOURISME DE TYPE STATION WAGON 4X4 CLIMATISÉ À LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM). APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°035/030/027-B/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/CRPM-LT/2016 DU 05 SEPTEMBRE 2016.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	047/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°047/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/DRMAP-LT/CMSA/CRPM-LT/2016 DU 29 AOÛT 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES (ENTRÉE RÉSERVE NDOHKONG-NDOM 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

15	Reference	ADDITIF N°002 DU 10 OCTOBRE 2016 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002 DU 10 OCTOBRE 2016 A L'APPEL D'OFFRES N°007TER/AONO/CNDOB/CIPM/2016 DU 20/09/2016 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE NDOKOLLO MANGOK — DOTORONG DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

16	Reference	049/C/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/BSMA/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°49/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°037/AONO/PR/ MINMAP/DR -LT/SMAS/CRPM-LT/2016 DU 07/09/2016 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEDETTES MOTORISEES A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	48/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/ 2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°48/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/ 2016 DU 10 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 038/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2016 DU 09/09/2016, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE NORD-MAKOMBE PHASE I FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINATD, EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 42/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°42/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 30 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°027/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/SPM/CDPM/2016 DU 16 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE LOM-EDEA-DIBONGO, LONGUEUR =15KM (TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES), ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference 044/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°044/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 DU 11 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2016 DU 09/09/2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE DEUX PISTES (CARREFOUR SOUS-PREFECTURE-MOUEMBE; CARREFOUR COMMISSARIAT DIZANGUE-CARREFOUR DELATTRE-CARREFOUR MINEPIA ET QUATRE BRETELLES : INTER(CARREFOUR SOUS-PREFECTURE-MOUEMBE)-ANCIEN SOUS-PREFECTURE DIBONGO ; INTER(CARREFOUR SOUS-PREFECTURE-MOUEMBE)- CARREFOUR KASSALA ; CARREFOUR KASSALA-CARREFOUR RESIDENCE DELATTRE ; INTER(CARREFOUR SOUS-PREFECTURE-MOUEMBE)- CARREFOUR MINEPIA DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL . Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference COMMUNIQUE N°3130/CCIMA/SG DU 17 OCTOBRE 2016 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°3130/CCIMA DU 17 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/CCIMA/CUPM/2016 DU 26/08/2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE COMPTE DE LA CCIMA Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference 1239/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 1239/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 10/08/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°071/AONR/MINTP/CMPM/2016 DU 29/04/2016 POUR LA RÉALISATION DES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL (PLANUT) FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE : 36 469 05 330011 2031 - EXERCICE 2016 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

22	Reference 41/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°41/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 DU 30 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°09/PR/MINMAP/DR-LT/DDSM/BAM/CDPM/2016 DU 30 AOÛT 2016, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE DE KAHN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 047/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/PMC/2016 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°047/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/PMC/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES (ENTRÉE RÉSERVE NDOHKONG-NDOM 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL ; AONO N°034/AONO/DRMAP-LT/CMBAJCRPM-LT/2016 DU 29 AOÛT 2016 (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2016. Routes et Infrastructures Routières N/A
-----------	--	--

24	Reference 048/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/2016 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°048/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 038/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2016 DU 09/09/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE NORD-MAKOMBE PHASE I FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINATD, EXERCICE 2016. Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	---	--

25	Reference 37/D/PR/MINMAP/DRLT/DDS/2016 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°37/D/PR/MINMAP/DRLT/DDS. PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE Routes et Infrastructures Routières N/A
-----------	---	---

26	Reference 039/D/PR/MINMAP/DRLT/DDS/2016 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°039 /D/PR/MINMAP/DRLT/DDS. PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE Routes et Infrastructures Routières N/A
-----------	--	---

27	Reference 046/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°046 /D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TOURISME DE TYPE 4X4 CLIMATISÉ À LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM). AONO EN PROCÉDURE D'URGENCE N°035/030/027-B/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/CRPMLT/2016 DU 05/09/2016. Approvisionnements Généraux N/A
-----------	--	---

28	Reference 215 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N° 215 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 10/08/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 071/AONR/MINTP/CMPM/2016 DU 29 AVRIL 2016 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL (PLANUT). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE : 36 469 05 330011 2031- EXERCICE 2016 N/A N/A
-----------	--	--



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [36/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°36/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE -CONUNANDE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

30

Reference [049/D/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°049/D/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°037/AONO/PR/ MINMAP/DRLT/SMAS/CRPM-LT/2016 DU 07/09/2016 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEDETTES MOTORISEES A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /A0NO/MIRAP/ADM/CIPM/SP1/2016DU 12 OCTOBRE 2016 EN VUE DU RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT OU D'UN BUREAU D'ETUDES POUR L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE GESTION BUDGETAIRE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION, DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
201000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Administrateur de la MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) (Autorité Contractante) lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour le recrutement en procédure d'urgence d'un Consultant ou d'un Cabinet d'études pour l'acquisition d'un logiciel de gestion budgétaire de ladite Mission au titre de l'exercice 2016.

2. Consistance des prestations

La mission à remplir par le Prestataire dans le cadre de la présente opération englobe les prestations de services ci-après, :

la gestion des flux de trésorerie (encaissement des subventions et paiement des dépenses) ;
la prise en compte des activités liées à la programmation des paiements, des Bons de Commandes, des Ordres de paiement... ;
le suivi de l'exécution budgétaire ;
la production des états de synthèse (situation journalière de trésorerie, situation résumée des opérations budgétaires, tableau de bord, Tableau des opérations Financières, situation des restes à payer et à recouvrer de la MIRAP, état d'exécution du budget...)
le déploiement de la solution proposée suivant un cahier des charges préalablement défini et validé en collaboration avec la Cellule informatique de la MIRAP ;
la formation du personnel de la MIRAP à l'utilisation de la solution ;
la fourniture de la documentation d'utilisation et d'administration ;
la fourniture du support et l'accompagnement sur 12 mois.
L'organisation de la mission fera partie intégrante de la méthodologie que proposera le Prestataire. Celui-ci devra préciser son approche technique qui devra être conforme à la réglementation en la matière.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 10 000 000 (Dix millions) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans le développement de logiciels de gestion de la comptabilité publique et ayant une bonne connaissance des applications métiers de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire et de la MIRAP.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de la MIRAP pour le compte de l'exercice 2016. Imputation : 201000

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), sise au cartier Elig Essono, porte 304/BP 12584 Yaoundé-Cameroun /Tél (237) 2223 41 45 /677 77 77 55/Fax 22 23 41 46/[Email:mirap_cm@yahoo.fr](mailto:mirap_cm@yahoo.fr).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRA?), sise au quartier ELIG ESSONO, porte 304/BP 12584 Yaoundé-Cameroun /Tél (237) 2223 41 45 /677 77 77 55/Fax 22 23 41 46/ [Email:mirap_cm@yahoo.fr](mailto:mirap_cm@yahoo.fr); dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 Francs CFA (vingt mille francs CFA), représentant les frais d'achat du DAO, payable au compte (CAS) N°335 988 00001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans toutes les agences de la BICEC.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de Deux (02) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de Deux Cent mille (200 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou par Lettres recommandées avec accusé de réception à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), porte 304/BP 12584 Yaoundé-Cameroun /Tél (237) 2223 41 45 /677 77 77 55/Fax 22 23 41 46/[Email:mirap_cm@yahoo.fr](mailto:mirap_cm@yahoo.fr), le 03/11/2016 au plus tard à 13 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/MIRAP/ADM/CIPM/SPI/2016 DU 12 OCTOBRE EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU D'UN CABINET D'ETUDES POUR L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN LOGICIEL DE GESTION BUDGETAIRE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) .

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » .

Les offres sont valables pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une caution bancaire de soumission d'un montant de deux cents mille (200 000) francs CFA. Cette caution devra être délivrée par un établissement de crédit ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de crédit de ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le 03 novembre 2016 à 13 heures au siège de la CIPM dans la salle de réunion de l'immeuble abritant ses services au quartier ELIG-ESSONO à Yaoundé, à côté de GIRAFE HOTEL par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la MIRAP , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires



Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Dossiers technique et financier non conforme aux dispositions des pièces 4 et 5 du DAO ;
Non proposition d'un Chef de Mission répondant au profil exigé dans les Termes de Références ;
Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
Avoir réalisé au moins une (01) prestation dans le domaine similaire ;
Note technique inférieure au seuil fixé à 70 points sur 100.

12.2. Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	5
2	Renommée, expérience et qualification du Cabinet ou du Consultant	25
3	Logistique affectée à l'opération	10
4	Qualification et expérience de l'équipe affectée à l'opération	30
5	Méthodologie et planning d'exécution de la mission	15
6	Formation	15
TOTAL		100 pts

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 70 points sur 100 et dont la note globale la plus élevée est classée la mieux disante. Cette appréciation globale étant déterminée par un système de pondération de 70 points sur 100 sur la note technique et de 30 points sur 100 sur la note financière.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), sise au quartier ELIG ESSONO, porte 304/BP 12584 Yaoundé-Cameroun/Tél (237) 22 23 41 45 /677 77 77 55/Fax 22 23 41 46/ Email:mirap_cmgyahoo.fr.

YAOUNDE le 12 Octobre 2016

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AAONO/CAMWATER/DG /CIPM/2016 DU 11/10/2016
POUR LES TRAVAUX DE CÂBLAGE LOGIQUE ET ÉLECTRIQUE ONDULÉ DES LOCAUX ABRITANT LE
SIEGE SOCIAL ET LES AGENCES RÉGIONALES DE LA CAMWATER FINANCEMENT: BUDGET
D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2016 LIGNE BUDGETAIRE N°
03-015-0066-00221-21310000**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
03-015-0066-00221-21310000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'extension progressive de son système d'information, le Directeur Général, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux de câblage logique et électrique ondulé des locaux abritant son siège social et ses 04 agences régionales avec pour objectif, la mutualisation des services informatiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres consistent de manière générale en :

- La mise en place d'un câblage logique structuré, performant et conforme de catégorie 6 ;
- La mise en place d'une protection électrique sécurisée du parc informatique ;
- La fourniture d'équipements réseau ;
- La réalisation et la validation des tests de conformité des installations posées ;
- La réalisation et la validation des tests de réflectométrie pour chaque point d'accès ;
- L'élaboration et la livraison des schémas d'implantation ;
- Le transfert de compétence à l'équipe informatique.

Plus spécifiquement, il revient au prestataire de réaliser :

- Les câblages logique et électrique ondulé à l'Agence Régionale Centre, Sud et Est (ARCSE) à Yaoundé ;
- Les câblages logique et électrique ondulé à l'Agence Régionale Littoral et Sud-Ouest (ARLSO) à Buea ;
- Les câblages logique et électrique ondulé à l'Agence Régionale Ouest, Nord-Ouest (ARONO) à Bafoussam ;
- Les câblages logique et électrique ondulé à l'Agence Régionale Adamaoua, Nord et Extrême-Nord (ARANE) à Garoua ;
- La construction de la prise de terre informatique dans chacune des Agences Régionales ;
- La fourniture et l'installation des onduleurs de 15 KVA dans les Agences Régionales, ainsi qu'à l'immeuble siège ;
- La fourniture des commutateurs d'accès de 48 ports Gigabit Ethernet ;
- La fourniture des points d'accès Wireless (réseau sans fil) dans chaque Agence Régionale ;
- Quelques travaux d'extension de câblage logique et électrique ondulé à l'immeuble siège, de même que l'ajout de quelques points d'accès Wireless.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux, à l'issue d'une évaluation préalable est estimé à environ 150 000 000 F CFA TTC (cent cinquante millions francs CFA toutes taxes comprises).

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais, spécialisées dans les travaux de câblage logique et électrique ondulé, les réseaux et télécommunications, ainsi que la fourniture et l'installation des équipements de protection électrique du parc informatique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire N°**03-015-0066-00221-21310000**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 82 54, porte 304 de l'immeuble siège de la Camwater, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **75 000 F CFA (soixante-quinze mille francs CFA)** à la **BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP »** tous les jours ouvrables à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte NB02, dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, porte **301**, troisième étage, au plus tard le **11/11/2016** à 11 heures, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/CAMWATER/DG /CIPM/2016 DU 11/10/2016 POUR LES TRAVAUX DE CÂBLAGE LOGIQUE ET ÉLECTRIQUE ONDULÉ DES LOCAUX ABRITANT LE SIEGE SOCIAL ET LES AGENCES RÉGIONALES DE LA CAMWATER

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission établie par un établissement financier de premier ordre installé au Cameroun, agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 12 du DAO d'un montant forfaitaire de **3 000 000 F CFA (trois millions Francs FCFA)** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/11/2016** à 12 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Autorité Contractante, dans la salle de conférence du 3ème étage de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire **OUI** ou **NON**.

A - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce administrative prévue dans Dossier d'Appel d'Offres;
 - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

 - Non respect des recommandations techniques majeures ci-après
- Pour le câblage électrique ondulé :
- Tous les matériels fournis devraient répondre aux exigences des normes européennes ou équivalentes;
 - Tous les onduleurs doivent être accompagnés d'une garantie « constructeur ».
- Pour le câblage logique :
- Tous les matériels fournis devraient répondre aux exigences des normes européennes ou équivalentes.
 - Ne pas prévoir un service après-vente sur les onduleurs ;
 - N'avoir pas réalisé un projet similaire dans le domaine des câblages logique et électrique ondulé ;

 - Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
 - Non validation d'au moins 75 % des sous critères essentiels.

B- Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux;
- Visite du site des travaux;
- Capacité de préfinancement.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division Suivi des Consultations et des Marchés porte 304, de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 82 54.

DOUALA le 15 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°040/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 DU 11/10/2016 POUR LA FOURNITURE D'UN
VÉHICULE 4X4 DESTINÉ AUX MISSIONS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC ET
AUX MISSIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE MINEPATDU
LITTORAL À DOUALA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DE
L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE IMPUTATION : 50 94 709
02 110000 2319 337 EXERCICE : 2016 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DELEGATION REGIONALE DU
MINEPAT LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
50 94 709 02 110000 2319 337

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, « Autorité Contractante », lance pour le compte de la Délégation Régionale du MINEPAT Littoral, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence pour la fourniture d'un véhicule 4x4 destiné aux missions de contrôle et de suivi de l'Investissement

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture d'un (01) véhicule 4x4 à la Délégation Régionale du Littoral. Ledit véhicule doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Boîte de vitesse : Mécanique 5 rapports
- Cylindrée : 2986 cc
- Puissance max (SAE) : 70 kw/ 4000 tr-mm
- Places assises : 7
- Puissance fiscale : 9 Cv.

Le détail des spécifications techniques et les accessoires sont précisés dans les ST

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente-huit millions (38.000.000) FCFA

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont constituées d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les concessionnaires automobiles et autres entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience dans la vente des véhicules, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'offres.

La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du MINEPAT, Exercice 2016, sur la ligne d'imputation budgétaire N°50 94 709 02 110000 2319 337 « matériel de Transport ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnements et Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 Douala ; Tél 233 42 79 37/233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email : drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1er à BONANJO, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnements et Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél : 233 42 79 37/ 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email : drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous-Préfecture de Douala 1er BONANJO, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60.000) francs CFA**, versée à la Trésorerie Générale de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 Douala ; Tel 2 33 42 79 37/ 2 33 42 79 26, Email ; drminmaplt@yahoo.fr, sis à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1er à Bonanjo, au plus tard le **02/11/2016 à 12 heures** .et devra porter la mention suivante :

**Appel D'offres National Ouvert en procédure d'urgence
N°040/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 du 11/10/2016**

**Pour la fourniture d'un véhicule 4x4 destiné aux missions de contrôle et de suivi de l'Investissement Public
et aux missions d'Aménagement du Territoire à la Délégation Régionale MINEPAT du Littoral à Douala**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de (30) Trente jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **sept cent soixante mille (760.000) francs CFA**, valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en (01) un temps, à la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1er à Bonanjo, le **02/11/2016** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tout complément ou supplément sollicité par la Commission ou la Sous-commission, dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite par le biais du Président de la Commission, avec copie dans les mêmes délais à l'Autorité Contractante

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères essentiels par le système binaire (oui/non).

Elle sera faite sur la base des critères et sous critères prédéfinis auxquels sera attribuée l'une des valeurs suivantes :

1(OUI) lorsque l'Offre répond au critère,

0 (NON) dans le cas contraire.

A-Critères éliminatoires

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'Absence d'un pli, d'un sous-pli, d'un sous-paquet ou d'une pièce administrative ;
- La non-conformité de l'Offre Technique aux spécifications du DAO ;
- La présence de fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- L'Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- L'Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant ;
- Note technique
- Le non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures

Caractéristiques techniques majeures

- Moteur : Diésel
- Boite de vitesse : Mécanique 5 rapports
- Cylindrée : 2986 cc
- Puissance max (SAE) : 70 kw/ 4000 tr-mm
- Places assises : 7
- Puissance fiscale : 9 Cv.

B- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillées dans le Dossier d'Appel d'Offres :

1- La présentation de l'offre

2- Les références de l'Entreprise dans le domaine

3- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques (cadre du descriptif technique)

15. Attribution

4- La capacité financière

Le cocontractant sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

5- La disponibilité des pièces de rechange

A- Qualification technique:

6- Le Service après-vente

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 80% de OUI à l'évaluation technique seront admis à l'évaluation financière.

B- Évaluation Financière :

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

C- Attribution :

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés des Approvisionnements et Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 Douala ; Tel 2 33 42 79 37/ 2 33 42 79 26, Email ; drminmaplt@yahoo.fr , sis à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1^{er} à Bonanjo, ou auprès du Délégué Régional du MINEPAT Littoral. B.P : 249 ; Tél : 2 33 42 63 63 ; fax : 2 33 42 63 63

DOUALA le 11 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°026/ONIT/MPC/DTB/UPPER NYONG/2016 OF 14/10/2016 IN EMERGENCY PROCEEDINGS FOR THE BUILDING OF BLOCKS OF TWO CLASSROOMS IN SOME GOVERNMENTS PRIMARY SCHOOLS IN THE DOUME COUNCIL, UPPER NYONG DIVISION, EAST REGION. (LOT N°1: GPS KEMPONG; LOT N°2 : GPS MAMPANG) FINANCING: DOUME COUNCIL'S BUDGET 2016

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
220100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the execution of the DOUME council's Budget for the year 2016, the Upper Nyong Divisional Delegate of Public Contracts, Contracting Authority, hereby launches **In Emergency Proceedings** at the account of the Mayor, a national invitation to tender for the building of blocks of two classrooms in some Governments Primary Schools of that Council distributed as hereafter:

N° Lot	Désignation	Amount (CFA F ATI)	Budget Head
1	GPS - KEMPONG	20 500 000	220 100
2	GPS - MAMPANG	20 500 000	220 100

2. Consistance des prestations

The Works, which shall be tendered, consist of:

- Lot 100; Preparatory works ; Lot 600 Wooden Carpentry
- Lot 200: Banking ; Lot 700: Metallic carpentry ;
- Lot 300; Foundations Electricity ; Lot 800:Electricity
- Lot 400: Masonry - Elévation Lot 900: Painting
- Lot 500: Framework - Cover ; Lot 1000: Roads and different networks.

3. Cout Prévisionnel

LOT 1: 20 500 000

LOT 2: 20 500 000

4. Allotissement

LOT 1: GPS KEMPONG

LOT 2: GPS MAMPANG

5. Participation et origine

Participation in this Invitation to tender is open to companies specialised In public works located in Cameroon.

6. Financement

DOUME Council's Budget 2016.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted at the Upper Nyong Divisional Délégation of Public Contracts at ABONG - MBANG as soon as this notice is published,

8. Acquisition du Dossier

The file may be consulted and obtained from the Upper Nyong Divisional Délégation of Public Contracts at ABONG - MBANG as soon as this notice is published, against payment of a non-refundable sum of Fifty thousand (50 000) CFAfrancs, payable at the DOUME Municipal Revenue Services

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French In 7 copies including the original and 6 copies marked as such; should reach the UPPER NYONG Divisional Délégation of Public Contracts (Tenders Service) located at ABONG - MBANG (Sub-Divisional Officer Office neighbourhood) not later than 04/11/2016 at 10 am and should carry the inscription:

OPN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 026/ONIT/MPC/DTB/Upper Nyong/2016
14/10/2016 7/rEmergency Ptoceed'mgs FOR THE BUILDING OFBLOCKSOFTWO CLASSROOMS
INSOME GOVERNMENTS PRIMARYSCHOOLSIN THE DOUMECOUNCIL, UPPER NYONG DIVISION, EAST
REGION.

Lot N°.....(Locality to be specified)
"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The provisional delivery deadiine per lot provided for by the Contracting Authority shall be three (03) months, including the possible constraints related to the site situation such as accessiblilty and climate conditions, from the date of notification of service order to start works.

It is due to the bidder to propose in his offer a carrying out calendar that goes In the deadiine indicated above.

11. Cautionnement Provisoire

The offers should be accompanied by a bid bond issued by a first rate-bank approved by the MInlstry in charge of finance of an amount of 1%of the predicted amount per lot.

12. Recevabilité des Offres

Each bidder must Include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the MInlstry in charge of finance of an amount of one per cent of the predicted amount of each Project, vaïid for sixty (60) days from the day of opening of bids.

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the Issuing service or administrative authorities (senior Divislonal Officers, Divisional officers...) of the administrative documents required, Including the bid bond, must imperatively be produced inaccordance with the Spécial Conditions of the invitation to tender. They must obligatory not be older than three months or must not be produced after the signing of the tender file.

Any offer not In conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared Inadmissible. Especialy, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in one (01) phase.

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on the 04/11/2016 at 11 am local time bythe UPPER NYONG Divisional.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

14. Critères d'évaluation

A- Main eliminatory criteria.

1- Administrative offers.

- 1) Absence of an essential administrative document;
- 2) Counterfeit essential document;
- 3) Non conformity of an essential document after the 48 hours regular extension.

2- Technical offer

- 1) False déclaration or counterfeit document;
- 2) Having not gather at least 70% of "Yes" in qualification criteria;
- 3) Unit prices mémo not completed at above 20 % ;

3- Financial Order

- 1) Omission, In the unit price mémo or the estimate, of the price of a quantified task;

N.B. The certified copies of the previously legalized documents will be systematically rejected.

B- Main qualification criteria.

The criteria relations to the qualification of candidate are indicated as followed:

- 1) Financial resources Yes/No;
- 2) Supplier's référencés Yes/No;
- 3) Methodology of work Yes/No;
- 4) Supply planning and work planning. Yes/No;
- 5) Expérience of supervisory staff. Yes/No;
- 6) Availability of material and essential equipment Yes/No;
- 7) Compréhension of the project Yes/No;

Only bidders that technical offers have received at least 70% of "Yes" will have their financial offers analyzed.

15. Attribution

The contract will be attributed to the bidder whose:

- 1- Administrative offer will be declared conform;
- 2- Technical offer will be declared conform and have gathered at least 70 % of "Yes" in qualification criteria;
- 3- Financial offer, after all corrections in conformity with the Particular Régulation of the invitation to tender, will be declared conform in relation to the Technical clauses of the invitation to tender, and classified the fewer proposition.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the date set for the delivery of offers.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Upper Nyong Divisional Délégation of Public Contracts, Tel 243 283 660 / 243 283 662.

ABONG-MBANG le 14 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°003/AONR/CCIMA/CIPM/2016 DU 14 OCTOBRE 2016 RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE
COMPLETE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'UNITE CENTRALE DU CENTRE D'INCUBATION
PILOTE DE LA CCIMA A BWADIBO, ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 10 24

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du projet d'augmentation de la capacité de production du Centre d'Incubation Pilote (CIP), le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA) lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence en vue de sélectionner un des bureaux d'études pré-qualifiés pour réaliser la maîtrise d'oeuvre complète des travaux de construction de l'unité centrale du Centre d'Incubation Pilote de la CCIMA à Bwadibo dans l'arrondissement de Dibombari.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur la maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de construction de l'unité centrale du Centre d'Incubation Pilote de la CCIMA à Bwadibo dans l'arrondissement de Dibombari et consistent :

- au suivi technique des travaux de construction, y compris toutes suggestions sur les documents techniques du projet ;
- à la description des prestations à réaliser par les entreprises dans le respect des objectifs et des contraintes fixés par le maître d'ouvrage (MO) ;
- à la direction de l'exécution des contrats de construction.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **F CFA 44 241 750 (quarante-quatre millions deux cent quarante un mille sept cent cinquante)** toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent appel d'offres comprennent un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence s'adresse aux candidats de la liste restreinte ci-après pré-qualifiés au terme de l'avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 002/AM/CCIMA/SG/SJCM/BMP/2016 du 29 Juillet 2016 relatif à la maîtrise d'oeuvre complète des travaux de construction de l'unité centrale du Centre d'Incubation Pilote (CIP) de la CCIMA à Bwadibo dans l'Arrondissement de Dibombari :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	CROSS CONSULT SARL	BP 88 Douala Tél : 233 43 37 53
2	BETA CONSULT	BP 5009 Yaoundé, Tél : 222 21 55 09

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence seront financées par le budget de la CCIMA, exercice 2016, imputation, ligne 22 10 24.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **aux** heures ouvrables à la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, **Service des Marchés** à BONANJO - DOUALA, Tél : 233 42 68 55.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres y relatif peut être **obtenu au** siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de **l'Artisanat, Service des Marchés**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 75 000 (soixante-quinze mille)**, payable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS - ARMP), numéro 335988, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir au **Service des Marchés de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat**, sis à Bonanjo - Douala. Tél : 233 42 68 55 / 2 33 42 67 87 - fax : 233 42 55 96 **au plus tard, le 07 novembre 2016 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONR/CCIMA/CIPM/2016 DU 14 OCTOBRE 2016 RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE COMPLETE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'UNITE CENTRALE DU CENTRE D'INCUBATION PILOTE DE LA CCIMA A
BWADIBO, ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI.**

10. Délai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de **huit (08) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé par la COBAC et le MINFI et dont le montant est fixé à **F CFA 884 835 (huit cent quatre-vingt-quatre mille huit cent trente-cinq) francs**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

Toute offre non-conforme aux prescriptions des présents Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et automatiquement rejetée sans aucun recours. Les motifs de rejet concernent notamment :

- l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de crédit agréé par le MINFI et la COBAC ;
- le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux phases à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (phase I) et l'ouverture des offres financières (phase II).

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le **07 novembre 2016 dès 13 heures** par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01).

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 75 points sur 100 seront invités à y assister.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères suivants :

A- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- exclusion du soumissionnaire de la liste de la commande publique par l'ARMP ;
- non présentation de l'original de la caution de soumission ;
- non production de l'offre en sept (7) exemplaires ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- note inférieure à 75 points sur 100 des critères essentiels.

B- Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation technique sont les suivants :

Critères	Points
Présentation des offres	3
Références du cabinet dans les prestations objet du présent Appel d'Offres (joindre 1 ère et dernière pages du contrat)	17
Note méthodologique et planning du travail	20
Qualification et compétence du personnel clé pour la mission	50
Moyens logistiques et matériels (liste des moyens logistiques et matériels appropriés, assortis des titres de propriété ou de contrats de location (ordinateurs, imprimantes, tables traçantes, véhicules, etc.)	10
Total	100

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée. La Note globale (Ng) est égale à $0.75 \times \text{Note technique (Nt)} + 0.25 \times \text{Note financière (Nf)}$.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service des Marchés de la CCIMA, sis à l'immeuble siège à BONANJO - DOUALA, Tél : 233 42 68 55.

DOUALA le 14 Octobre 2016

Le SECRETAIRE GENERAL

HALIDOU BELLO

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°106 /AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 10/10/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP) (PROGRAMME ANNUEL 2016) FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2016 ET SUIVANTS, IMPUTATION : N°36 467 03 33 00 115 2276

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
36 467 03 33 00 115 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur la fourniture du matériel informatique dans les services centraux du Ministère des Travaux Publics (MINTP) dans le cadre de l'exécution du budget de l'Exercice 2016

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture dans les services centraux du Ministère des Travaux Publics de quarante (40) ordinateurs desktop, de vingt-sept (27) imprimantes laser, trois (03) imprimantes à jet d'encre, vingt-huit (28) onduleurs

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises de l'ensemble des fournitures est de cinquante-sept millions deux cent trente un mille six cent cinquante-deux (57 231 652) francs CFA

4. Allotissement

Les fournitures sont en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et services

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics, exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire N°36 467 03 33 00 115 2276.

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises de l'ensemble des fournitures est de cinquante-sept millions deux cent trente un mille six cent cinquante-deux (57 231 652) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés, Service des Appels d'Offres, tel : 222 23 14 22, sis au Bâtiment G en face du Lac Municipal de Yaoundé

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, sise au bâtiment G en face du Lac Municipal à Yaoundé, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) Franc CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Sous-Direction des Marchés Publics au Ministère des Travaux Publics, site au Bâtiment G en face du Lac Municipal, au plus tard le 03/11/2016 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*« Appel d'Offres National Ouvert N°106 /AONO/MINTP/CMPM /2016 DU 10/10/2016 en procédure d'urgence relative à la fourniture du matériel informatique dans les services centraux du Ministère des Travaux Publics (MINTP)
Financement : Budget du MINTP, Exercice 2016 et suivants, Imputation : N°36 467 03 33 00 115 2276 »*

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de trente (30) jours

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à : Huit cent mille (800 000) francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être reproduit en original datant de moins de trois (03) mois

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 03/11/2016 dès 14 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministre des Travaux Publics siégeant à la salle de réunion de ladite commission au Ministère des Travaux Publics.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

-2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

-3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

-Dossiers administratif incomplet ou pièce non-conforme ;

-Dossiers technique incomplet ou pièce non-conforme ;

-Absence d'un Certificat de garantie d'un (01) an du matériel proposé ;

-Absence des prospectus du matériel proposé ;

-Absence des autorisations du fabricant des fournitures ou des concessionnaires agréés ;

-Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

-Absence d'une capacité financière d'un montant supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) de francs CFA ;

-Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-après :



N°	Désignation	CARACTERISTIQUES MINIMALES
01	MICRO-ORDINATEUR	OPTILEX 7010MT, INTEL CORE I5-3470 A 3.2GHZ, 4GO DDR3 RAM 1TO SATA, LECTEUR OPTIQUE-GRAVEUR DVD MULTIFORMAT, SANS LECTEUR DE CARTE RESEAU LAN GIGABIT, 4XUSB 2.0, 4XUSB 3.0, 2DP VGA, DB9, RJ45, CASQ, CARTE GRAPHIQUE : INTEL GMA ECRAN 20" LCG, WINDOWS 7 PRO 64 BITS
02	IMPRIMANTE	LASERJET PRO400 M40 1D (vitesse d'impression):? 33 pages/min
03	IMPRIMANTE	HP OFFICEJET 6000A COULEUR (vitesse d'impression):? 31 pages/min
04	ONDULEUR	APC 1000VA SMART SC : - capacité d'alimentation ?1000VA -tension de sortie CA ? 230V

note technique inférieure à 3 critères essentiels sur les 5 existants.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 5 critères essentiels comme suit :

-Présentation de l'offre sur **01 critère** ;

-Planning et délai de livraison sur **01 critère**

-Service Après-Vente sur **01 critère** ;

Expérience du soumissionnaire dans la fourniture du matériel informatique sur **02 critères**

15. Attribution

Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Sous-Direction des Marchés Publics / Service des Appels d'Offres, tel : 222 23 14 22, au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, sise au bâtiment G en face du Lac Municipal

YAOUNDE le 10 Octobre 2016

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

LABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0006/AONO/LABOGENIE/DG/CIPM/2016 DU 13/10/2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS
DIVERS DE LABORATOIRE AU LABORATOIRE NATIONAL DE GENIE CIVIL (LABOGENIE)FINANCEMENT :
BUDGET PROGRAMME DU LABOGENIEEXERCICE : 2016IMPUTATION : 09 10 0003 20 24411X DANS LE
CADRE DU RENOUELEMENT DE SON OUTIL DE PRODUCTION, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU
LABOGENIE, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU LABOGENIE, UN APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIELS DIVERS DE LABORATOIRE AU
LABORATOIRE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL (LABOGENIE) EN UN (01) LOT UNIQUE.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'**acquisition de Matériels Divers de Laboratoire au Laboratoire National** du Génie Civil au cours de l'exercice 2016.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont définies dans le CCTP contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

un coût prévisionnel de F CFA 96 240 000 (Quatre vingt seize millions deux cent quarante mille) TTC.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget Programme du LABOGENIE de l'exercice 2016,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Sous-direction des Ressources Humaines, de la Logistique et des Affaires Juridiques, Service du Matériel et des Marchés, porte R-107 Direction Générale du LABOGENIE sise au carrefour EKOUNOU à Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Sous-direction des Ressources Humaines, de la Logistique et des Affaires Juridiques, Service du Matériel et des Marchés, Direction Générale du LABOGENIE, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **100 000 francs CFA (cent mille)** dans l'un des comptes suivants ouverts au nom de l'ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en Six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies marqués comme tels devra être déposée à la Sous-direction des Ressources Humaines, de la Logistique et des Affaires Juridiques (Service du Matériel et des Marchés), sis au rez-de-chaussée Porte R-107 de la Direction Générale du LABOGENIE, au carrefour EKOUNOU à Yaoundé au plus tard **le 03/11/2016 à 12 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0006/AONO/LABOGENIE/DG/CIPM/2016 du 13/10/2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS DIVERS
DE LABORATOIRE AU LABORATOIRE NATIONAL DE GENIE CIVIL (LABOGENIE)
FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DU LABOGENIE
EXERCICE : 2016
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison pour la fourniture de ce matériel est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire, devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **F CFA 1 500 000 (un million cinq cent mille)**.

L'absence de la caution de soumission ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces administratives ci-après, seront produites en originales ou en copies certifiées conformes, par les soumissionnaires :

- a) une déclaration d'intention de soumissionner timbrée du soumissionnaire, faisant apparaître les noms, prénoms, qualité et les pouvoirs qui sont délégués au signataire de l'offre, ainsi que la raison sociale et l'adresse du siège de l'Entreprise ;
- b) Une attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois, signée par l'Administration, ou son représentant habilité ;
- c) Une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois délivrée par le Tribunal de Première Instance (ou la Chambre de Commerce) du domicile du soumissionnaire ;
- d) La Caution de soumission ;
- e) La Quittance d'achat du DAO ;
- f) Une attestation pour soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois (03) mois ;
- g) Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI ;
- h) Une attestation de non exclusion des Marchés Publics datant de moins de trois (03) mois délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- i) Une Attestation de localisation et un Plan de localisation ;
- j) Une copie certifiée de la Patente 2016 ;
- k) Une copie certifiée de la Carte du contribuable.

Ces documents doivent être certifiés par les responsables des administrations compétentes. Les pièces certifiées par les autorités administratives ou les autorités de police seront rejetées.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03/11/2016 à 12 heures 30 mn** dans la salle des Conférences du LABOGENIE à Yaoundé par la Commission Interne de Passation des Marchés du LABOGENIE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix (même en cas de groupement) ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité aux spécifications techniques exigées ;
- Absence d'autorisation du fabricant ;
- Absence d'une preuve attestant que le soumissionnaire a déjà livré ce type de matériel (Références du fournisseur dans le domaine) ;
- Offre n'ayant pas satisfait au moins 75% de l'ensemble des critères essentiels.

2- Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- A- Présentation de l'Offre ;
- B- Engagement d'assurer le service après vente ;
- C- Délai de livraison ;
- D- Avoir réalisé au moins 75 millions de Chiffre d'affaires annuel au cours des deux (02) dernières années.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la moins-disante et conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour un délai de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Ressources Humaines, de la Logistique et des Affaires Juridiques, Service du Matériel et des Marchés, à l'immeuble siège du LABOGENIE, sis au Carrefour Ekounou à Yaoundé, Tél : (237)222 30 30 06 / Fax (237) 222 30 24 55.

YAOUNDE le 13 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUANGA PHILIPPE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'Océan

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/A0NO/PLUCIPM/CAK1ER/SG/ 2016 DU 07 OCTOBRE 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1^{er} DÉPARTEMENT DE L'Océan

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
50 36 468 06 641820 2250 861

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public du Cameroun, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er} lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier dans la Commune de Kribi 1^{er} département de L'Océan. Il s'agit spécifiquement de l'entretien du tronçon de la route en terre du tronçon MAKO CITY-PLAGE DE LA LOBE d'une longueur de trois (3 km)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

Installation du chantier

- Amené de matériel, du personnel et installation de la base ;
- Signalisation ;
- Fixation des panneaux de chantier
- Déviation des cours d'eau

Terrassement et chaussée

- Curage des cours d'eau ;
- Démolition des ouvrages existants ;

Assainissement — drainage -- Ouvrage

- Construction de deux Dalots sin-ples

Travaux de chaussée

- Reprofilage simple y/c création des fossés et exutoires

Repli de chantier

- Repli et Remise en état des lieux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des etuies préalables est de 27 778 000 FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont présentés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises de travaux publics de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement publics du Ministère des Travaux Public (MINTP) exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 50 36 468 06 641820 2250 861

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Kribi 1ER

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Kribi 1er service des marchés, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Trente-Cinq Mille (35.000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chacune des offres, rédigées en Français ou en Anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devront être déposée contre décharge à la Commune d'Arrondissement de Kribi 1", Service des marchés, au plus tard le 28 Octobre à 12 heures précise et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/A0NO/PU/CAK1"/CIPM/OCEAN/2016 du 07 Octobre 2016
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS
LA COMMUNE DE KRIBI I" DEPARTEMENT DE L'OCEAN
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois 90 jours Calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DAO, précisant **555 000 F CFA (Cinq Cent Cinquante-Cinq Mille FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les offres doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée -
recevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 28 Octobre 2016 à 13 heures précises par la omission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Kribi

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et [es critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1. Critères Eliminatoires

Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont :

- dossier administratif non conforme ;
- non justification de la possession ou location d'une niveleuse. d'un compacteur 12 tonnes ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- durée des travaux plus que celle fixée;
- non-respect d'au moins 75% de « oui » sur l'ensemble de la grille de notation.

2. Critères de Qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
- les références de l'entreprise
- le personnel employé
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- la compréhension du travail

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclaré conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Kribi 1^{er}, service des Marchés.

KRIBI le 7 Octobre 2016

Le MAIRE

MADIBA MALAHA Yves Martial

COMMUNE URBAINE DE KRIBI 1ER

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CAK1" /CIPM/2016 DU 05/10/2016 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI D'ADJAP-FONG DANS LA COMMUNE DE KRIBI 1"

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er}, Maitre d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation pour la fourniture d'équipement en matériel médical au CSI d'ADJAP- FONG dans la Commune d'Arrondissement de Kribi 1".

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif des fournitures joint au dossier de consultation à insérer.

3. Cout Prévisionnel

un montant prévisionnel de **8 000 000 FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires d droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais spécialisés en fourniture du matériel médical.

5. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Santé, Exercice 2016 pour un montant prévisionnel de **8 000 000 FCFA TTC.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune d'Arrondissement de Kribi 1 sur présentation d'une quittance de paiement émise par la Recette Municipale, d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA.**

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune d'Arrondissement de Kribi 1" sur présentation d'une quittance de paiement émise par la Recette Municipale, d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) Francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er} au plus tard le 26/10/2016 à 12 heures précises heure locale et devra porter le mention.

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAK1"/C1PM/2016 du 05/10/2016

POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI D'ADJAP —FONG DANS LA COMMUNE DE KRIBI 1" « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en six (06) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des équipements est de 30 jours et ne doit pas dépasser 60 jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commençant des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de (cent soixante mille) 160 000 CFA établie par un organisme bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres. ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er} au plus tard le 26/10/2016 à 12 heures précises heure locale et devra porter le mention.

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAK1"/C1PM/2016 du 05/10/2016

POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI D'ADJAP —FONG DANS LA COMMUNE DE KRIBI 1"

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en six (06) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **26/10/2016 à 13 heures**, heure locale, à la Mairie de Kribi 1^{er} par la Commission interne de passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un (01) représentant par soumissionnaire.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront ouvertes en un (01) seul temps et évaluées ainsi qu'il suit :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques, capacité ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Kribi I^{er}, service des marchés.

KRIBI le 5 Octobre 2016

Le MAIRE

MADIBA MALAHA Yves Martial

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'Océan

**DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/ PRJMINMAP/DRS/DDO/CDPM/2016 DU 06/10/2016 POUR
L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP 4 X 4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA DÉLÉGATION
DÉPARTEMENTALE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DE L'Océan**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
50 94 709 04 110002 2025 312

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement de [Exercice 2016, le Délégué Départemental des Marchés publics de l'Océan, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de [Aménagement du Territoire, une consultation pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine pour le compte de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de [Aménagement du Territoire de l'Océan.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture d'un véhicule Pick-up 4x4 double cabine,

3. Cout Prévisionnel

Montant TTC: **vingt-six millions cinq cent mille (26 500 000) FCFA**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations. objets du présent Dossier de Consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2016, du Ministère de l'Economie. de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sur la ligne :

IMPUTATION : 50 94 709 04 110002 2025 312

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de [Océan dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des Finances de Kribi, d'une somme non remboursable de **Quarante-cinq mille (45 000) francs CFA.**

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre décharge au Service de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan au plus tard le **28/10/2016 à 12 Heures**, heure locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION

N° 005/DC/ PRIMINMAPIDRS/DDO/CDPM/2016 DU 06/10/2016 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'OCEAN

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2016
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est d'un (01) mois maximum à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre ou Compagnie d'assurance agréé par le Ministre chargé des Finances, **d'un montant de Cinq cent trente mille (530 000) francs CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre ou Compagnie d'assurance agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de Cinq cent trente mille (530 000) francs CFA.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une pièce administrative ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Cotation, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu **le 28/10/2016 à 13 Heures, heure locale**, par la Commission de Passation des Marchés de L'Océan siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

Le délai d'exécution des prestations est d'un (01) mois maximum à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de de démarrage des prestations.

Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires :

- Figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- Dossier administratif incomplet ;
- Offre non conforme aux prescriptions du descriptif technique ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Note technique inférieure à 70%.

critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur la base des critères suivants :

- Présentation de l'offre ;
- Capacité de préfinancement (accès à une ligne de crédit ou autres ressources financière;
- fournitures similaires livrées ;
- personnel ;
- Planning d'exécution technique de la fourniture.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et évaluée le moins disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pelant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit à la DD MINEPAT de l'Océan, Tél. 222 461 119, soit au Service de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan, Tél 222 461 431.

KRIBI le 10 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TSIMI Paul Giresse

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°17/ASMI/CAMWATER/DG/DSCM/2016 DU 14/10/2016 POUR LA PRÉQUALIFICATION DE BUREAUX D'ÉTUDES EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE (CIPK) ET DE LA NOUVELLE VILLE DE KRIBI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel à Manifestation d'intérêt pour la pré qualification de consultants qui seront appelés à soumissionner en appel d'offres national restreint, pour assurer le contrôle et la supervision des travaux du Projet d'Alimentation en Eau Potable du Complexe IndustrialoPortuaire (CIPK) et de la nouvelle ville de Kribi.

2. Consistance des prestations

Une convention de crédit acheteur vient d'être signée entre la République du Cameroun et la Belfius Banque de Belgique pour la conception-réalisation du Projet d'Alimentation en Eau Potable du Complexe Industriolo-Portuaire et des Infrastructures de la nouvelle ville de Kribi, d'un montant de 40 millions d'euros. Les travaux envisagés porteront sur la

construction des prises d'eau en rivière, la construction d'une station de traitement, la construction du réseau de transport d'eau potable, la construction des réservoirs de stockage, et la construction des réseaux de distribution d'eau potable. Compte tenu de l'importance des prestations sur le terrain, la Camwater souhaite recruter un consultant chargé de l'assister dans le suivi régulier de l'entreprise retenue pour l'exécution des travaux « clés en mains » sur les divers sites du projet.

Sa mission consistera principalement à :

Approuver les Etudes ;

Valider le Plan de Gestion Environnementale et Sociale ;

- Approuver les projets d'exécution ;

Etablir et transmettre les ordres de service ;

Diriger les réunions de chantier et production des rapports ; Contrôler les dispositions techniques ;

- Vérifier et viser les attachements;

Coordonner les interventions des autres partenaires ;

- Assister le Maître d'Ouvrage pour le règlement des litiges ; Assistance à la mise au point des avenants le cas échéant ; Assistance aux opérations de réception ;

Assistance à la gestion des garanties et à la levée des réserves ; Petites études complémentaires.

3. Participation et origine

Le Directeur Général de la CAMWATER invite les consultants intéressés par les services décrits ci-dessus à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues.

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux Cabinets d'Etudes ou Consultants spécialisés installés en République du Cameroun, régulièrement

immatriculés, en règle envers leurs obligations administratives et fiscales, justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine d'étude concerné. A cet effet, les Cabinets d'Etudes ou Consultants intéressés devront fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans des prestations similaires, ainsi que les documents attestant de leur expérience acquise dans ce domaine.

4. Financement

Le financement de la mission de maîtrise d'oeuvre est assuré par le Budget d'Investissement de la CAMWATER Exercices 2016 et suivants.

5. Remises des offres

9) Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **04/11/2016** à **12 heures précises**, sous pli fermé, et devront porter la mention suivante :

« Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

**N°17 /ASMI/CAMWATER1DSCM/CIPM/2016 du 14/10/2016
pour le recrutement d'un consultant chargé du contrôle et de la supervision des
travaux du Projet d'Alimentation en Eau Potable du Complexe Industriolo-Portuaire (CIPK) et de la nouvelle
ville de Kribi »**

'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement'

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est : **BP 524 DOUALA-KOUMASSI — CAMEROUN**
Téléphone: (237) 33 42 89 81 Fax : (237) 33 42 89 81 3^e étage porte 301 de l'immeuble siège Adresse électronique
:secretariatdqcamwater@camwater.cm Avec copie à mcnganteh@camwater.cm et habegaabega@camwater.cm

6. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après classées en 02 volumes contenus dans une seule enveloppe :

Volume 1 : Pièces administratives

Le volume 1 comprendra les documents administratifs ci-après :

- 1- La lettre de déclaration de Manifestation d'intérêt du Candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts de l'entreprise ou du groupement ;
- 2- Une copie de l'Attestation de Non exclusion de la commande publique ;
- 3- Une copie du plan de situation et de localisation du prestataire ;
- 4- Une copie du statut juridique du soumissionnaire ;
- 5- L'accord de groupement dans le cadre d'une association de deux (02) ou plusieurs cabinets.

Volume 2 : Dossier technique et financier

Le volume 2 comprendra le dossier technique et financier ci-après :

- a- l'organigramme complet du soumissionnaire ;
- b- la liste du personnel visé ci-dessus assortie de leurs curriculum vitae ;
- c- les références du soumissionnaire ;
 - le candidat présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les projets réalisés et les maître d'ouvrage correspondant ;
 - le soumissionnaire pourra par ailleurs joindre les rapports et brochures se rapportant aux prestations similaires effectuées dans les conditions semblables, ainsi que tout autre document susceptible de faciliter une meilleure compréhension du projet réalisé.
- d- Capacité financière

Chaque bureau d'étude candidat fournira les éléments d'appréciation visés ci-dessus relatifs aux capacités économiques et financières.

Chaque volume sera déposé en 3 exemplaires, dont un l'original et 02 copies marquées comme telles.

7. Critères d'évaluation

1) Critères éliminatoires

- Fausses déclarations
- Dossier incomplet
- Inexistence légale du candidat

2) Critères d'évaluation

L'évaluation des candidats portera sur le profil du personnel clé proposé pour la mission, la capacité financière du candidat (ou du groupement), les références, et le niveau de participation des nationaux à l'équipe.

NB: Pour voir le tableau des critères d'évaluation "[Télécharger la pièce d'origine](#)"

8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale de la CAMWATER sise à Douala au lieu-dit Koumassi, à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés.

9. Evaluation et publication des résultats

La CAMWATER établira sur la base des réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt une liste restreinte de consultants. CAMWATER reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant aux profils recherchés. La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des consultants présélectionnés, en accord avec les procédures camerounaises en matière de marchés publics.

DOUALA le 14 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°18 DU 17 OCTOBRE 2016 POUR LA SECURISATION DU PATRIMOINE FONCIER DE LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre du Partenariat Public-Privé mis en place dans le secteur de l'eau potable en milieu urbain et périurbain, le Gouvernement de la République du Cameroun a procédé à la réforme du sous-secteur de l'hydraulique urbaine concrétisée par le décret n°2005/493 du 31 décembre 2005 portant modalités de délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement liquide en milieu urbain et périurbain, et a notamment abouti à la création de deux sociétés :

une société de Patrimoine, société à capital public liée à l'Etat par un contrat de concession de travaux publics, chargée de la gestion de l'ensemble du patrimoine hydraulique de l'Etat en zone urbaine et périurbaine, ainsi que du contrôle de la qualité de l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable,

et

la Société d'exploitation, société anonyme de droit camerounais dénommée la Camerounaise des Eaux (CDE), chargée pour sa part de l'exploitation du service public de la production et de la distribution d'eau potable en zone urbaine et périurbaine.

La société de Patrimoine a été créée par décret n°2005/494 du 31 décembre 2005 sous la dénomination Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER).

Conformément aux dispositions de l'article 4(1) du décret n°2005/294 susmentionné cc l'Etat transfère à la CAMWATER la gestion physique, comptable et financière des biens et droits immobiliers de son domaine public et privé, nécessaires au service public de l'eau potable en milieu urbain et périurbain et à l'exécution de son objet social, à compter de la date d'entrée en vigueur de la convention de concession visée à l'alinéa 2 ci-dessous

Et l'article 5 du même décret dispose que : « les actifs immobiliers et mobiliers appartenant à la SNEC comptabilisés comme biens propres de la SNEC ou biens de reprise et identifiés par les études approuvées par les instances compétentes, comme nécessaires à l'exercice de l'objet social de la CAMWATER, lui sont transférés au titre d'apport en nature de l'Etat à son capital».

Le régime du patrimoine immobilier de CAMWATER est également précisé dans la Convention de Concession signée entre l'Etat (Autorité concédante) et CAMWATER (concessionnaire), notamment en ses chapitres 1 et 2 du Titre II qui traite du régime général de la concession.

A la lecture du chapitre 2 de la Convention de Concession, les biens indexés au titre de la concession à CAMWATER sont regroupés en trois types, notamment les biens de retour (article 9), les biens de reprise (article 10) et les biens propres (article 11).

Ces trois types de biens sont définis, ainsi qu'il suit :

- les biens de retour qui sont ceux devant revenir obligatoirement à l'Autorité Concédante, à l'expiration de la concession ;
- les biens de reprise sui sont ceux, autres que les biens identifiés

comme biens de retour, utilisés dans le cadre du service concédé et appartenant au concessionnaire ou acquis par ce dernier pendant la durée de la concession, mais susceptibles d'être repris par l'autorité concédante en fin de concession sur décision de celle-ci ;

- les biens propres, à l'exclusion des biens de reprise et de retour, sont la propriété du concessionnaire et qui restent sa propriété à l'expiration de la Convention de concession

2. Objet

Le Décret n°2005/494 du 31 Décembre 2005 portant création de la CAMWATER dispose en son article 4 alinéa 1 "l'Etat transfère à la CAMWATER la gestion physique, comptable et financière des biens et droits immobiliers de son domaine public et privé, nécessaires au service public de l'eau potable en milieu urbain et péri urbain et à l'exécution de son objet social, à compter de la date d'entrée en vigueur de la convention de concession".

L'article 5 du même décret dispose « les actifs immobiliers et mobiliers appartenant à la SNEC comptabilisés comme biens propres de la SNEC ou biens de reprise et identifiés par les études approuvées par les instances compétentes, comme nécessaires à l'exercice de l'objet social de la CAMWATER, lui sont transférés au titre d'apport en nature de l'Etat à son capital. »

Initialement prévu dans un délai de six (06) mois après le démarrage de l'affermage, les travaux d'inventaire contradictoire des immobilisations sont en cours et suivis par les équipes de CAMWATER et de la société fermière CDE.

A travers l'inventaire contradictoire, la volonté des parties est de maîtriser les données suivantes relatives à ces biens :

leur désignation ;

leur localisation géographique ;

- leur état ;
- leur durée de vie ;
- leur valeur estimative ;
- leur date d'acquisition ;
- leur coût d'acquisition ;
- leur date de renouvellement prévue ;
- leur valeur nette comptable.

Mais également, il s'agit pour CAMWATER une fois son patrimoine immobilier recensé et identifié, de procéder aux opérations suivantes :

- La sécurisation physique par des clôtures ;
- La sécurisation juridique par la délivrance des titres fonciers et autorisations de bâtir pour les immeubles par nature ou par destination.

Cependant, face aux diverses tentatives d'appropriation illégale de son patrimoine foncier et domanial par des tiers, la mission de sécurisation du patrimoine foncier de la CAMWATER va consister à engager toutes les procédures légales en vigueur, tendant à protéger ce patrimoine et/ou anticiper sur les empiètements ou toute occupation illégale de sa propriété foncière et domaniale, mise à sa disposition par l'Etat pour l'accomplissement de ses missions de service public.

3. Participation et origine

La participation au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte aux consultants de droit camerounais spécialisés dans le domaine de la topographie, aux cabinets de géomètres experts.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et (04) copies marqués comme tels, devront parvenir au plus tard le **09 NOVEMBRE 2016 à 15h 00 (heure locale)**, à l'adresse ci-après :

Direction Générale de la CAMWATER BP : 524 Koumassi, Douala, Cameroun Tél : (237) 99 48 96 84/ Fax : (237) 33 43 72 72 Courriel_ (e-mail): secretariatdacamwater@camwater.cm avec copie à e-mail : ottoujmao@yahoo.fr
Ces offres seront contenues dans une enveloppe scellée portant la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SECURISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) »

5. Composition du dossier

Les cabinets intéressés par cet avis à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

A- Volume 1 : Pièces Administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants en originaux ou en copies certifiées conformes en cours de validité, datant de moins de trois mois

Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;

- Copie de la carte de contribuable originale ou certifiée par le service émetteur ;
- Copie de la patente originale ou certifiée par le service émetteur ;

L'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Copie du contrat d'assurance souscrit auprès d'une compagnie d'assurance nationale solvable.

Il est précisé que l'absence ou la non validité des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier.

Les autres pièces administratives réglementaires prévues aux articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics seront exigées aux candidats pré qualifiés à la phase de demande de propositions.

B. Volume 2 : Pièces Techniques

La deuxième enveloppe dite Volume 2 contiendra un document technique comprenant :

- L'organisation du Bureau/Cabinet d'Etudes ; La présentation de la Société, de son responsable, ses cadres et employés
- L'expérience du Bureau/Cabinet dans les missions similaires (noms et adresse des clients, date de démarrage et de fin de mission, valeur financière du contrat)
- Les moyens logistiques et techniques du Bureau/Cabinet d'Etudes

6. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires concernant le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt peut être adressée au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de la CAMWATER au plus tard, sept jours (7) avant la date limite de dépôt des offres à la porte 307 de l'immeuble siège de la CAMWATER.

BP 524 Douala Cameroun, Tél : (237) 33 42 89 31. Courriel (email) : secretariatdacamwater@camwater.cm avec copie à ottoujmao@yahoo.fr

7. Evaluation et publication des resultats

La liste restreinte des consultants pré-qualifiés sera composée de ceux qui réunissent les compétences et l'expérience nécessaires pour la réalisation des prestations sus mentionnées.

A. Critères éliminatoires

- Non-conformité du dossier administratif
- Note technique inférieure à 80 points sur 100

Les consultants intéressés devront fournir les indications attestant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations sollicitées (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, description et expériences dans les missions similaires, disponibilité et compétence appropriée parmi le personnel, etc.).

Les consultants peuvent s'associer en société civile professionnelle pour rehausser leurs qualifications.

L'offre technique fera l'objet d'une notation ainsi qu'il suit :

- Organisation du bureau d'études 20 points
- Références du bureau d'études 25 points
- Références des experts 40 points
- Moyens logistiques et techniques 15 points

Pour être pré-qualifié, le Consultant devra réaliser un score technique d'au moins 80 points sur 100.

DOUALA le 17 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ONDOA AKOA Alphonse Roger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°46/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 DU 07 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE, RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TOURISME DE TYPE STATION WAGON 4X4 CLIMATISÉ À LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM). APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°035/030/027- B/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/CRPM-LT/2016 DU 05 SEPTEMBRE 2016.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral,

« Autorité Contractante », communique :

La Société Cameroon Motors Industries (CAMI), BP 1217 Douala, Tel 233 39 80 56/233 39 06 96, Email cam@cfao.com, est par Décision N°46/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 DU 07 OCTOBRE 2016 déclarée attributaire de la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, d'un montant de **34 950 000 (trente-quatre millions neuf cent cinquante mille) F CFA TTC et un **déla****

Le Représentant de ladite Société est invité à se présenter à la Délégation Régionale de Marchés Publics du Littoral dès diffusion du présent Communiqué, dans un délai de sept jours soit au plus tard le 14/10/2016, pour suite de procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

DOUALA le 7 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°047/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/DRMAP?LT/CMSA/CRPM-LT/2016 DU 29 AOÛT 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES (ENTRÉE RÉSERVE NDOHKONG-NDOM 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2016

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral,

Autorité Contractante, porte à la connaissance du public que :Par Décision N° **047/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC/2016 du 10 OCTOBRE 2016** L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire- du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, pour les-montant et Délai suivants :

Entreprise	Montant lu lors du dépouillement (FCFA)	Montant évalué et après rabais(FCFA)	Délai (Mois)
Groupement DAV VINCI CAM -J&H SARL BP: 601 Mankon , Tél: 233 36 10 34	86 751 394	81 546 310	Cinq (05) Mois

Le Représentant de ladite Entreprise est invité à. se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants,

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant TTC Lu lors du dépouillement (FCFA)	Montant TTC corrigé (FCFA)	Motifs d'élimination
01	HOME ACCESS ENTERPRISE BP 7296 Dia, Tél 677 86 89 17.	95 947 670	95 647 970	Offres financières plus élevées.
02	GENERAL BUSINESS AND PUBLIC WORKS LTD, BP 160 Bafoussam, Tél 695 47 32 25	96 910 259	96 910 097	
03	ETS BRIGET SERVICES BP 5049 Ydé, 677 14 82 18 / 677 68 71 66.	95 806 884	99 806 884	

Ces soumissionnaires sont par ailleurs invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine," dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour lesdits soumissionnaires.

DOUALA le 10 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNE DE NDOBIAN

ADDITIF N°002 DU 10 OCTOBRE 2016 A L'APPEL D'OFFRES N°007TER/AONO/CNDOB/CIPM/2016 DU 20/09/2016 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE NDOKOLLO MANGOK — DOTORONG DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)
AU LIEU DE :

DATE DE REMISE DES OFFRES : 11/10/2016 à 10h00

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : 11/10/2016 à 11h00

PIECE N°6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE NDOKOLLO — MANGOK — DOTORONG DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

N°	DESIGNATIONS	U	P U HT EN CHIFFRES (FCFA)	P U HT EN LETTRE (FCFA)
100	TRAVAUX PREPARATOIRES			
101	Installation du chantier, projet d'exécution et plan de recollement	FF		
102	Amené et repli du matériel et le personnel	FF		
103	Abatage d'arbres sur l'emprise de la piste y compris toutes sujétions	U		
	Sous total 100			
200	TERRASSEMENT - CHAUSSEE			
201	Travaux de dégagement au buldozer y compris toutes sujétions	Km		
202	Reprofilage simple avec création des fossés triangulaires et des exutoires y compris toutes sujétions	km		
	Sous total 200			
300	DRAINAGE ET ASSAINISSEMENT			
301	Fourniture et pose buses métalliques 0800 mm y compris toutes sujétions	ml		
302	Construction tête de buses 0800 mm en maçonnerie de moellons	U		

303	Construction puisard en maçonnerie de moellons	U		
	Sous total 300			
400	EQUIPEMENT			
401	Fourniture et pose barrière de pluie	U		

PIECE N°7 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE NDOKOLLO — MANGOK — DOTORONG DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

N°	DESIGNATIONS	U	Qté	PU HT	P TOTAL HT
100	TRAVAUX PREPARATOIRES				
101	Installation du chantier, projet d'exécution et plan de recollement	FF	01		
102	Amené et repli du matériel et le personnel	FF	01		
103	Abatage d'arbres sur l'emprise de la piste y compris toutes sujétions	U	10		
	Sous total 100				
200	TERRASSEMENT - CHAUSSEE				
201	Travaux de dégagement au hulozoer y compris toutes sujétions	Km	04		
202	Reprofilage simple avec création des fossés triangulaires et des exutoires y compris toutes sujétions	km	04		
	Sous total 200				
300	DRAINAGE ET ASSAINISSEMENT				
301	Fourniture et pose buses métalliques 0800 mm y compris toutes sujétions	ml	06		
302	Construction tête de buses 0800 mm en maçonnerie de moellons	U	01		
303	Construction puisard en maçonnerie de moellons	U	01		
	Sous total 300				

400	EQUIPEMENT				
401	Fourniture et pose barrière de pluie	U	02		
	TOTAL HT				
	TVA 19,25%				
	IR 2,2% ou 5,5%				
	TOTAL GENERAL TTC				
	NET A MANDATER				

LIRE :

DATE DE REMISE DES OFFRES : **21/10/2016 à 10h00**

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : **21/10/2016 à 11h00**

PIECE N°6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE NDOKOLLO — MANGOK — DOTORONG DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

N°	DESIGNATIONS	U	P U HT EN CHIFFRES (FCFA)	P U HT EN LETTRE (FCFA)
100	TRAVAUX PREPARATOIRES			
101	Installation du chantier	FF		
102	Amené et repli du matériel et le personnel	FF		
	Sous total 100			
200	OUVERTURE DE LA PISTE			
201	Travaux de dégagement au buldozer y compris toutes sujétions	Km		
	Sous total 200			
	Total 100+200			

PIECE N°7 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE NDOKOLLO — MANGOK — DOTORONG DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN

N°	DESIGNATIONS	U	Qté	PU HT	P TOTAL HT
----	--------------	---	-----	-------	------------

100	TRAVAUX PREPARATOIRES				
101	Installation du chantier	FF	01		
102	Amené et repli du matériel et le personnel	FF	01		
	Sous total 100				
200	OUVERTURE DE LA PISTE				
201	Travaux de dégagement au buldozer y compris toutes sujétions	Km	04		
	Sous total 200				
	TOTAL HT 100+200				
	TVA 19,25%				
	IR 2,2% ou 5,5%				
	TOTAL GENERAL TTC				
	NET A MANDATER				

Le reste sans changement.

NDOBIAN le 10 Octobre 2016

Le MAIRE

BETAMBO Daniel Fidele

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°49/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°037/AONO/PR/ MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 DU 07/09/2016 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEGETTES MOTORISEES A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU LITTORAL,
AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par Décision N°049/D/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/2016 DU 12 OCTOBRE 2016 L'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux, les deux entreprises soumissionnaires n'ayant pas été techniquement qualifiées.

DOUALA le 12 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N048/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/ 2016 DU 10 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 038/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2016 DU 09/09/2016, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE NORD-MAKOMBE PHASE I FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINATD, EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, porte à la connaissance du public que :
Par Décision **N°48/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/2016 du 10 Octobre 2016** la société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivants:

ENTREPRISE	Montant TTC lu lors du dépouillement (FCFA)	Montant TTC corrigé (FCFA)	DELAI (mois)
SERPI SARL B.P : 7 509 Ndokotti-Dia TEL : 677 42 05 64 / 696 71 81 16 / 694 01 22 21 / 679 72 69 13, Email : serpisarl@yahoo.fr .	49 791 407	49 791 407	trois (03) mois.

Le représentant de ladite société est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

DOUALA le 10 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°42/C/PRIMINMAP/DRLT/DDSM DU 30 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°027/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/SPM/CDPM/2016 DU 16 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE LOM-EDEA-DIBONGO, LONGUEUR =15KM (TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES), ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité

Contractante communique:

Par décision N°037/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM du 30 Septembre 2016, Les Établissements "LA ROSIERE" ont été retenus comme adjudicataires de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres suscité pour un **montant de Vingt-Sept millions Deux cent quatre-vingt-deux mille Cinq cent francs CFA (27 282 500 FCFA) toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de **trois mois (03) calendaires**.**

Lesdits Établissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au Service de la Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission, pour les soumissionnaires n'ayant ps été retenus.

EDEA le 30 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°044/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 DU 11 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2016 DU 09/09/2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE DEUX PISTES (CARREFOUR SOUS-PRÉFECTURE-MOUEMBE; CARREFOUR COMMISSARIAT DIZANGUE-CARREFOUR DELATTRE-CARREFOUR MINEPIA ET QUATRE BRETELLES : INTER(CARREFOUR SOUS-PREFECTURE-MOUEMBE)-ANCIEN SOUS-PREFECTURE DIBONGO ; INTER(CARREFOUR SOUS-PREFECTURE-MOUEMBE)- CARREFOUR KASSALA ; CARREFOUR KASSALA-CARREFOUR RESIDENCE DELATTRE ; INTER(CARREFOUR SOUS-PREFECTURE-MOUEMBE)- CARREFOUR MINEPIA DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL .

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante communique:

Par décision N°039/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM du 11 Octobre 2016, la Sté JRT SARL : BP : 8514 DOUALA, TEL : 233 47 82 90 a été retenue comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres suscité pour un montant de VINGT SEPT MILLION CINQ CENT CINQUANTE CINQ MILLE SIX CENT QUATRE VINGT QUATORZE (27 555 694) FRANCS CFA TTC et pour un délai d'exécution de TROIS (03) MOIS.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au Service de la Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

DOUALA le 11 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**COMMUNIQUE N°3130/CCIMA DU 17 OCTOBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/CCIMA/CUPM/2016 DU 26/08/2016 RELATIF
AU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE COMPTE DE
LA CCIMA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président de la CCIMA communique :

Les soumissionnaires dont les noms figurent dans le tableau ci-après sont déclarés respectivement commissaire aux comptes et suppléant de la CCIMA suite à l'Appel d'Offres National Restreint susvisé.

● **Entreprises Soumissionnaires :**

1. **Commissaire aux comptes: AFRICAN CONSULTING ENTERPRISE (A.C.E) B.P. 2439 — Douala Tel. : 233.42.81.12**
2. **Suppléant : BEKOLO & PARTNERS B.P. 5669 — Douala Tél. : 233.43.99.39**

- **Nature de la - prestation: Commissariat: aux comptes des exercices clos au 31 Décembre 2009 et suivants.**
- **Montant T.T.C. (en FCFA): 36 562 050**
- **Délai d'exécution des prestations: 3 ans Renouvelable une fois.**
- **Observations: Le montant TTC négocié est valable uniquement pour les exercices 2009 à 2014.**

Le soumissionnaire AFRICAN CONSULTING ENTERPRISE (A.C.E) est par conséquent invité à se présenter au Service Juridique, du Contentieux et des Marchés (SJCM) de la CCIMA dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, pour souscrire le projet de Lettre-commande.

Le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer au plus tard dans quinze (15) jours retirer son offre au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ladite offre sera détruite.

DOUALA le 17 Octobre 2016

Le SECRETAIRE GENERAL

HALIDOU BELLO

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUÉ N° 1239/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 10/08/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°071/AONR/MINTP/CMPM/2016 DU 29/04/2016 POUR LA RÉALISATION DES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL (PLANUT) FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE : 36 469 05 330011 2031 - EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres pour la réalisation des études d'impact environnemental et social de certains tronçons de routes du plan d'urgence triennal (PLANUT), le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU				
N° DU LOT	Non et adresse du soumissionnaire	Montant TTC FCFA (en chiffres)	Montant TTC FCFA (en lettres)	Délais d'exécution
2	LE COMPETING BET	48 860 398	Quarante huit millions huit cent soixante mille trois cent quatre vingt dix huit	03 mois
SOUMISSIONNAIRE NON RETENU				
	CARFAD	-----	-----	Éliminé pour non satisfaction des critères éliminatoires

Le Bureau d'Études Techniques attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son Marché. Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné, est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Aout 2016

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**COMMUNIQUE N°41/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 DU 30 SEPTEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°09/PR/MINMAP/DR-LT/DDSM/BAM/CDPM/2016 DU 30 AOÛT 2016, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU
CENTRE DE SANTE DE KAHN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK DEPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante communique:

Par décision N°36/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 du 30 Septembre 2016,

les Etablissements ZAGA, B.P: 160 Edéa, : 696 40 80 07 ont été retenus

comme adjudicataires de la Lettre-Commande relative à la Consultation suscitée pour un montant de **8 347 500 (Huit millions trois cent quarante-sept mille cinq cent francs FCFA) toutes taxes comprises** et pour un délai de livraison **d'Un (01) mois calendaire**.

Lesdits Etablissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au Service de la Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 30 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N°047/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/PMC/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES (ENTRÉE RÉSERVE NDOHKONG-NDOM 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL ; AONO N°034/AONO/DRMAP-LT/CMBAJCRPM-LT/2016 DU 29 AOÛT 2016 (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2016.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU LITTORAL, AUTORITE CONTRACTANTE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant **Monsieur SAIDOU HAMASSEO** comme **Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral** ;
- Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la **Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral** ;
- Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2016 ;
- Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert AONO N°034/AONO/DRMAP-LT/CMBA/CRPMLT/2016 du 29 août 2016 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de réhabilitation et traitement des points critiques (entrée réserve Ndohkong-Ndom 2) dans l'Arrondissement de Mbanga. Département du Moungo, Région du Littoral ;
- Considérant le rapport d'analyse y relatif du 23 septembre 2016 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;
- Considérant le Procès-Verbal de la session N°073 du 23 septembre 2016 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;
- Vu la lettre de proposition d'attribution N°394/158L/CRPM/LT du 26 septembre 2016 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1 : L'Entreprise **GROUPEMENT DA VINCI CAM-J&H Sarl, BP 601 Mankon, Tél 233 36 10 34** est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National sus-rappelé, pour un montant TTC de **81 546 310 (Quatre-vingt-un millions cinq cent quarante-six mille trois cent dix) francs CFA**, et un délai de **cinq (05) mois**.

Article 2 : Le Représentant de la société adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : -La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N°048/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 038/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2016 DU 09/09/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE NORD-MAKOMBE PHASE I FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINATD, EXERCICE 2016.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU LITTORAL,

AUTORITE CONTRACTANTE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant Monsieur SAIDOU HAMASSEO comme Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral ;
- Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DA3 du 25 Février 2013 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;
- Vu Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Budget d'Investissement Public, MINATD, Exercice 2016 ;
- Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert N° 038/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2016 DU 09/09/2016;
- Considérant Le Procès-Verbal de la session N° 077 du 04 Octobre 2016 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Littoral, relatif à ladite attribution ;
- Vu La lettre de proposition d'attribution N° 413/167L/CRPM/LT du 06 Octobre 2016 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Littoral.

DECIDE:

Article 1er: La société ci-après citée est retenue comme attributaire du Marché relatif à la consultation susmentionnée :

- ENTREPRISE: **SERPI SARL B.P : 7 509 Ndokotti-Dia TEL : 677 42 05 64 / 696 71 81 16 / 694 01 22 21 / 679 72 69 13, Email : serpisarl@yahoo.fr.**
- Montant TTC lu lors du dépouillement (FCFA): 49 791 407
- Montant TTC corrigé (FCFA): **49 791 407**
- DELAI (mois): **Trois (03) mois**

Article 2: Le Représentant de ladite société adjudicataire est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, dès publication de la présente décision dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

DECISION N°3 7/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM.PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

Autorité contractante

- Vu la constitution ;
- Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement
- Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mai 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu L'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics modifiée par la Décision N°0559/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015
- Vu la Convocation du 15 Septembre 2016 des membres de la Sous-commission d'analyse ;
- Vu le procès-verbal de la session du 30 Septembre 2016 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;
- Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°027/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/DD-SM/SPM/CDPM/2016 du 16 Août 2016 pour les travaux d'entretien de la route LOM-EDEA-DIBONGO, longueur =15KM (traitement des points critiques), dans l'Arrondissement de MOUANKO, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral :

- DECIDE -

Article 1er: Les ETS LA ROSIERE, B.P.:79 Edéa, Tél:699 79 58 63 sont déclarés adjudicataires de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

Nature de la Lettre - Commande : travaux d'entretien de la route LOM-EDEA-DIBONGO, longueur =15KM (traitement des points critiques), Arrondissement de MOUANKO, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Montant de la Lettre - Commande : 27 282 500 Francs CFA Toutes Taxes comprises.

Délai d'exécution : Trois MOIS (03) CALENDAIRES

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

DECISION N°039 /D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM. PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

Autorité contractante

- Vu la constitution ;
- Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement
- Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

- Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l' ARMP;
- Vu L'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu La décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics modifiée par la Décision N°0559/D/M1NMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015 ;
- Vu le procès-verbal de la session du 10 OCTOBRE 2016 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;
- Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°034/AONO/PR/MINMAP/DRLT/ DDSM/SPM/BMI/CDPM/2016 du 09/09/2016, en procédure d'urgence, Pour les travaux d'entretien de deux pistes (Carrefour Sous-préfecture-Mouembe; Carrefour Commissariat Dizangue-Carrefour Delattre-Carrefour Minepia et quatre bretelles : Inter(Carrefour SousPréfecture-Mouemhe)-Ancien Sous-Prefecture Dibongo ; Inter(Carrefour Sous-PrefectureMouembe)- Carrefour Kassala ; Carrefour Kassala-Carrefour Residence Delattre ; Inter(Carrefour Sous-Prefecture-Mouembe)- Carrefour Minepia dans la Commune de Dizangue, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

-DECIDE ?

Article 1^{er} : la Sté JRT SARL : 1W : 8514 DOUALA, TEL : 233 47 82 90 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

Nature de la Lettre - Commande: travaux d'entretien de deux pistes (Carrefour Sous? préfecture-Mouembe et quatre bretelles ; Carrefour Commissariat Dizangue-Carrefour Delattre-Carrefour Minepia dans la Commune de Dizangue, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

Montant de la Lettre - Commande : VINGT SEPT MILLION CINQ CENT CINQUANTE CINQ MILLE SIX CENT QUATRE VINGT QUATORZE (27 555 694) FRANCS CFA TTC

Délai d'exécution: TROIS (03) MOIS

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

EDEA le 11 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N°046 /D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TOURISME DE TYPE 4X4 CLIMATISÉ À LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM). AONO EN PROCÉDURE D'URGENCE N°035/030/027-B/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/CRPMLT/2016 DU 05/09/2016.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU LITTORAL,

« AUTORITE CONTRACTANTE »

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant Monsieur SAIDOU HAMASSEO comme Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral ;
- Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;
- Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret
- N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Budget d'Investissement de la MIDEPECAM, Exercice 2016 ;
- Considérant l'Appel d' Offres N°035/030/027-B/AONO/DRMAP-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 du 05/09/2016 pour l'acquisition d'un véhicule de tourisme de type 4X4 climatisé à la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM).
- Considérant le Procès-Verbal de la session N°076 du 29 Septembre 2016 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Littoral, relatif à ladite attribution ;
- Vu la lettre de la proposition d'attribution N°407/164/L/CRPM/LT du 03 Octobre 2016 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Littoral.

DECIDE

Article 1: La Société Cameroon Motors Industries (CAMI), B.P : 1217 Douala tel

233 39 80 56/233 39 06 96 Email : carni@cfao.com, est déclarée adjudicataire du Marché à l'issue de l'Appel d'Offres sus-rappelé, pour un montant de **34 950 000 (trente-quatre millions neuf cent cinquante mille) F CFA TTC** et un délai de **trente (30) jours**.

Article 2 : Le Représentant de la Société adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de sept (7) jours, pour suite de procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

DOUALA le 7 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 215 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 10/08/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 071/AONR/MINTP/CMPM/2016 DU 29 AVRIL 2016 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL (PLANUT). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE : 36 469 05 330011 2031- EXERCICE 2016

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire
- N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;
- Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23
- Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
- Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2016 ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 071/AONR/MINTP/CMPM/2016 du 29 Avril 2016 pour la réalisation des études d'impact environnemental et social de certains tronçons de routes du plan d'urgence triennal (PLANUT).
- Vu les offres des soumissionnaires ;
- Vu le Procès-Verbal N°029/PV/CMPM/MINTP du 27 Juillet 2016 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu la lettre de notification de la proposition d'attribution N°005/L/MINTP/CMPM-MINTP/S du 28 juillet 2016

DÉCIDE :

Article 1: Le Bureau d'Études Techniques dont le nom suit est retenu pour la réalisation des études d'impact environnemental et social de certains tronçons de routes du plan d'urgence triennal (PLANUT).

Il s'agit de :

SOUSSIONNAIRE RETENU				
N° DU LOT	Non et adresse du soumissionnaire	Montant TTC FCFA (en chiffres)	Montant TTC FCFA (en lettres)	Délais d'exécution
2	LE COMPETING BET	48 860 398	Quarante huit millions huit cent soixante mille trois cent quatre vingt dix huit	03 mois

Article 2 : Le mandataire dudit Bureau d'Études Techniques est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés. Passé ce délai, son offre sera détruite.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Aout 2016

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

DECISION N°36/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE -CONUNANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

Autorité contractante

- Vu la constitution ;
- Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement
- Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu L'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu La décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics modifiée par la Décision N°0559/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015 ;
- Vu le Procès-verbal de la session du 30 Septembre 2016 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ; Considérant l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation N°09/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/BAM/CDPM/2016 du 30 Août 2016, relative à l'équipement du Centre de Santé de KAHN, Arrondissement de MASSOK-SONGLOULOU Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

- DECIDE -

Article 1er les Etablissements **ZAGA, B.P : 160 Edéa, Tél. : 696 40 80 07**, sont déclarés adjudicataires de la Lettre-Commande objet de la Consultation susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

Nature de la Lettre - Commande : Equipement du Centre de Santé de KAHN, Arrondissement de MASSOK SONGLOULOU, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Montant de la Lettre - Commande : 8 347 500 FCFA TTC

Délai de livraison : Un (01) mois calendaire

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 30 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

DECISION N°049/D/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°037/AONO/PR/MINMAP/DRLT/SMAS/CRPM-LT/2016 DU 07/09/2016 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEDETTES MOTORISEES A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU LITTORAL, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du
- Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant Monsieur SAIDOU HAMASSEO comme Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral ;
- Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;
- Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret
- N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Budget de la MIDEPECAM, Exercice 2016 ;
- Vu l'Appel d'Offres N°037/AONO/MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 du 07 Septembre 2016 pour la fourniture de deux vedettes motorisées à la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM) ;
- Vu le Procès-Verbal de la session N°076 du 29 septembre 2016 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral, relatif à ladite attribution ;
- Vu la Lettre de la proposition d'attribution N°408/165/L/CRPM/LT du 03 octobre 2016 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral.

DECIDE :

Article 1er: Est déclaré infructueux, l'Appel d'Offres N°037/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 du 07/09/2016 pour la fourniture de deux vedettes motorisées à la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM), les deux entreprises soumissionnaires n'ayant pas été techniquement qualifiées.

DOUALA le 12 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !